

SYLVESTRE Hervé
Président SAS Hôtelière de Kermaria
4 rue Hyacinthe Le Bleis
29120 PONT-L'ABBE



Madame la Commissaire-Enquêteur
Mairie de PLONEOUR LANVERN

Pont-l'Abbé, le jeudi 1^{er} juillet 2021,

Madame la Commissaire-Enquêteur,

Concernant le PLU présenté en Mairie, je souhaite en tant qu'acteur économique du Pays Bigouden vous faire part de mes réflexions :

- J'ai repris l'hôtel Kyriad de Pont-l'Abbé en 2016 en y associant le personnel, cet établissement était en difficulté depuis de nombreuses années et avait subi 2 redressements judiciaires et nous avons établi un plan de refinancement sur 15 ans.

Le marché de l'hébergement sur notre zone géographique n'étant pas extensible et très saisonnier, nous savons que si un nouvel hôtel était créé, l'ensemble des acteurs du secteur hébergement seraient déséquilibrés et en ce qui nous concerne cela deviendrait très compliqué de maintenir notre activité surtout après les 2 années que nous venons de traverser et qui nous ont fragilisé.

- L'hôtel Kyriad propose 45 chambres et est situé sur la commune de Pont-l'Abbé au nord du rond point de Kerganet, dans la zone de Kermaria où il y a également un restaurant et un fast-food. En conservant la classification actuelle, la parcelle YT500 pourrait alors devenir une copie conforme à la zone déjà existante de Kermaria, située donc à seulement 3 kilomètres de distance.

Le secteur proche étant déjà riche en hébergements touristiques : 2 hôtels - bientôt 3 avec un nouveau projet hôtelier participatif en cours de réalisation au centre ville de Pont-l'Abbé, énormément de chambres d'hôtes avec la montée en puissance de AIRBNB fait qu'aujourd'hui les intervenants ne travaillent correctement que durant 4 mois et quand la météo nous est favorable.

Aujourd'hui, ce que le secteur a besoin, c'est d'un pôle artisanal et/ou industriel qui permette à tous les acteurs CHR de travailler toute l'année. De plus, les zones artisanales existantes sont déjà toutes remplies et nous savons qu'il y a beaucoup de demandes en attente.

C'est pourquoi, il me paraît judicieux de modifier la classification de la parcelle YT500 en 1AUia en remplacement de la classification actuelle 1AUic.

Je vous remercie pour votre attention et espère que vous répondez favorablement à ma demande.

Veuillez agréer, Madame la Commissaire-Enquêteur, mes sincères salutations.

Hervé SYLVESTRE

A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form the name 'Hervé SYLVESTRE'.

